ASSEMBLÉE NATIONALE

Didier LE GAC
Député du Finistère
3ème circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Madame Hélène INSEL
Rectrice de l'Académie de Rennes
96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes Cedex 7

Saint-Renan, le 21 novembre 2025

Objet : projet de fermeture du Baccalauréat professionnel « Technicien topographe-géomètre » au Lycée Dupuy de Lôme (Brest)

Madame la Rectrice,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur le projet annoncé de fermeture, à la rentrée 2026, du baccalauréat professionnel *« Technicien topographe-géomètre »* dispensé par le lycée Dupuy de Lôme - établissement situé à Brest, sur ma circonscription.

Différents acteurs locaux m'ont, en effet, fait part de leurs vives inquiétudes concernant cette décision.

J'ai bien pris connaissance des éléments avancés par le Conseil régional et le Rectorat à l'appui de cette fermeture, en particulier la nécessaire adaptation de la carte des formations face à la baisse démographique qui touche la Bretagne, ainsi que le souci de garantir une équité entre les différents établissements de la région.

J'ai également noté que ce projet avait été présenté aux partenaires sociaux, dans le cadre de la réunion du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) du 17 novembre 2025.

Sans remettre en cause la pertinence de ces considérations, je souhaite néanmoins souligner les points suivants.

Tout d'abord, les métiers de la topographie, de la géomatique et de l'aménagement du territoire sont, comme vous le savez, des métiers en tension ; la suppression d'une formation locale risquerait d'aggraver cette situation.

./.

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20
Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

./.

Par ailleurs, si ce baccalauréat professionnel a enregistré ces dernières années un faible nombre d'inscriptions, les actions engagées par l'équipe pédagogique et la direction du lycée Dupuy de Lôme ont permis de recruter 14 élèves pour l'année scolaire 2025-2026, soit quasiment le maximum de la capacité d'accueil de la formation, signe d'une dynamique encourageante.

Dans ce contexte, il me semblerait opportun d'envisager un moratoire d'un an sur la fermeture programmée, afin d'observer si cette tendance positive se confirme à la rentrée prochaine.

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous accorderez à cette demande, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Merci de votre attention,

Didier LE GAC
Député

Copies :

- ***Madame Forough DADKHAH, Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, chargée de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation***
- ***Madame Catherine MOALIC, Directrice académique des services de l'Education nationale pour le département du Finistère***